

Contribution à l'enquête publique relative à la révision du PLU intercommunal de Rumilly terre de Savoie.

Juillet 2026

Je m'oppose au projet d'implantation d'une carrière industrielle a Marcellaz Albanais sur le site de Faramaz. Je m'oppose à toute adaptation du PLU qui faciliterait ce type de projet sur notre territoire. Voilà quelques commentaires généraux puis plus spécifiques :

- D'un point de vue global il est peut-être encore temps de réfléchir à modifier nos comportements et stratégies pour réduire à la fois notre impact carbone et l'épuisement de nos ressources, ainsi que de traiter notre inadaptation flagrante au changement climatique (voir la canicule et sécheresse du moment et les problèmes soulevés), et la filière de la construction est primordiale dans ce sens ... alors réduire le tout béton, recycler, améliorer, construire autrement avant de détériorer les territoires par des extractions de granulats...
- L'enquête publique doit permettre de recueillir l'avis des citoyens, aussi je m'interroge sur le dépôt d'avis de l'Unicem, fédération des entreprises de productions de granulats (carrière, etc..) dans ce cadre ? Cette fédération ne représente pas le « public » ni « les citoyens » et agit évidemment dans l'intérêt des sociétés qu'elles représentent en cherchant à influencer la révision du PLU dans ce sens et en disposant de moyens sans commune mesure avec un citoyen...
- Je m'interroge aussi sur la publicité de ces enquêtes publiques auprès des citoyens au vu du très faible (quasi nul) écho de celle-ci, à fortiori en regard des enjeux fondamentaux que représentent en particulier un projet d'exploitation de carrière...je note par contre que l'Unicem a réagi dans les premiers à cette enquête...
- Ce type d'installation crée à l'évidence de nombreuses perturbations environnementales (air, eau, sous-sol, nappe phréatique.), modifie les paysages, perturbe la qualité de l'air (poussières), de l'eau, crée des nuisances sonores et des risques sanitaires associés et tout cela dans un périmètre bien plus large que la carrière quand on intègre le trafic des camions
- Ces carrières sont aussi souvent remblayées, créant une nouvelle perturbation/flux inverse de matière et parfois des problématiques quant à la nature du remblai voire à la pollution des sous-sols...
- L'aspect économie locale semble aussi à questionner, les ventes de granulats sont parfois destinées à passer la frontière voire même à recevoir du remblai qui n'est pas très « local » (pour améliorer encore la rentabilité) ...
- La zone d'implantation prévue est particulièrement sensible sur le plan hydrologique, plusieurs cours d'eau impactées (3) en amont de Rumilly, de nombreuses sources d'eau naturelle et un terrain type zone humide propice a la biodiversité.
- Des modifications importantes et profondes du sous-sol (jusqu'aux nappes) dans cette zone sensible

- D'importants travaux ont été réalisés il y a quelques années pour gérer les crues/pluies d'orage dans Faramaz avec une ligne de déverse qui sera nécessairement perturbée par les modifications de terrain
- Le vent dominant du nord fréquent dans le vallon des hutins rabattrait encore plus poussières et bruit sur les habitations de Faramaz
- La zone est depuis de nombreuses années exploitée en maraichage en agriculture et en élevage
- La très forte biodiversité faune et flore présentent dans une zone actuellement très calme, humide et arborée sont amenées à disparaître
- L'impact visuel sera particulièrement prononcé et visible autant coté Faramaz que Hauteville voire Etercy
- L'impact sur la circulation paraît aussi problématique sur des routes locales qui sont toutes très étroites
- La proximité de la voie ferrée, du passage à niveau est un point de vigilance particulier
- Que deviendrait le projet de réouverture de la gare d'Hauteville qui pourrait s'inscrire dans un schéma d'amélioration de la desserte local ?
- Quid d'ailleurs de l'interférence de ce projet de carrière avec le « schéma mobilité » prévu ? Et du transport scolaire ?

En bref le PLU n'est pas là pour simplifier et ouvrir la voie à l'implantation de carrière a fortiori dans une zone agricole, arborée, exploitée en maraichage et/ou en élevage particulièrement sensible sur le plan environnementale et proche de plusieurs paisibles hameaux et villages.

Marcellaz Albanais est officiellement classé parmi le top des villages où il fait bon vivre...

Non définitivement non à un projet de carrière à Faramaz !

Jean-Marie Hermant